

## ÉDITO Quelle mobilité pour demain ?

La Belgique et la Suisse ont un point commun : ces deux pays se sont longtemps distingués par des réseaux ferroviaires les plus denses et les plus décentralisés du monde. Toutefois, force est de constater que les responsables politiques de ces deux pays ont suivi des chemins bien différents ces dernières années. La Suisse a inauguré l'an passé le tunnel ferroviaire du Saint-Gothard, qui traverse les Alpes sur une longueur de 57 km et permet de relier Zurich à Lugano en 2h au lieu de 2h41. Les travaux ont duré 17 ans et ont nécessité l'extraction de 28 millions de tonnes de gravats. Ce tunnel, le plus long du monde, est une prouesse technologique et humaine, ainsi qu'un pur produit de la démocratie suisse. Plusieurs référendums et débats ont abouti à un consensus qui a rendu le projet possible. La Suisse, avec sa vision de la mobilité du futur, prévoit d'investir massivement dans le train. Pendant ce temps, le RER belge s'enlise pour devenir l'un des exemples les plus emblématiques et affligeants de la gestion de la mobilité dans notre pays et de l'absence de vision à long terme. Pensé dès la fin des années 90, les premiers travaux d'infrastructures ont débuté en 2004. Initialement prévue pour 2012, la mise en service du RER a été repoussée de nombreuses fois. : 2019, 2020, 2025...

La montagne du RER semble infranchissable : alors que les Suisses percent les Alpes en 17 ans, les Belges sont-ils incapables de boucler un projet d'envergure en moins de 30 ans ? Où est la volonté politique ? Quels arguments peuvent justifier cette situation ? Les enjeux sociaux et environnementaux de la mobilité sont énormes. À l'heure de la COP 23, comment la Belgique peut-elle rencontrer ses objectifs de diminution de gaz à effet de serre sans mettre en place rapidement un plan de mobilité global et ambitieux, concerté entre les entités fédérées ? Alors que ce plan de mobilité durable se fait attendre, les travaux de mise à 3 bandes de certains tronçons d'autoroute sont en cours... Mais les transports en commun présentent également des enjeux sociaux tout

aussi cruciaux. Aujourd'hui, différentes études et statistiques convergent pour confirmer l'augmentation de la précarité et des inégalités, notamment en termes de mobilité. Se déplacer, pour les personnes qui ne disposent pas de voiture, est une question de survie : pour trouver un travail, suivre une formation, se recréer, être autonome ou tout simplement pour mener une vie sociale digne et épanouissante. En province de Luxembourg, nous mesurons cette réalité au quotidien. Le premier ministre Michel a annoncé un plan d'investissement de 30 milliards d'euros à l'horizon 2030 dans 5 domaines, dont la mobilité. Nous espérons que l'espoir ne laissera pas la place à la désillusion. Dans le contexte actuel de défiance envers la classe politique, les attentes légitimes de la population doivent être prises en compte.

Dans notre province, les attaques contre la mobilité se font sentir : les lignes sont classées A, B ou C, des gares et des guichets sont fermés, les automates se multiplient... Du côté des bus également, une restructuration des lignes et des instances décisionnelles des TEC est actuellement en cours. Le poids démographique de notre province nous oblige à faire bloc. Il faut absolument travailler ensemble, au-delà des visées partisans et électoralistes pour définir nos demandes, les prioriser et les défendre avec ténacité au Fédéral et à la Région. Le consensus luxembourgeois doit se concrétiser et rassembler toutes les forces vives : partis, syndicats, acteurs de la mobilité. La Maison luxembourgeoise de la mobilité, mise en place par la Province, était une première réponse, mais est-ce suffisant ? Quel est le bilan après un peu plus de 2 ans ? Un véritable conseil de développement, à l'instar de ce qui existe dans d'autres régions de Wallonie, pourrait constituer un outil davantage inclusif, mobilisateur et porteur. À condition bien sûr d'être soutenu par l'ensemble des forces vives. Les défis et les besoins des Luxembourgeois le méritent.

Jean-Nicolas Burnotte

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...  
Marianne Noël

P. 6-7-8

Dossier :  
Investissez dans les paradis sociaux

# EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

## LES APÉROCHAPO D'ALTÉO ET ÉNÉO

« Rencontrons nos différences pour découvrir nos points communs »

La discrimination n'est pas une fatalité ! La rencontre de l'autre et de ses différences permet de faire diminuer l'intolérance et les discriminations. Altéo et Enéo vous invitent aux ApéroChapo, un concept citoyen qui permet de telles rencontres. Les participants, d'horizons différents, auront un point commun : des chapeaux. Des petits, des grands, des hauts, en laine, en coton, en feutre, en papier, des bonnets qui grattent, des jaunes trop grands, des verts trop petits, des usés, des pailletés, des bobs, des bérêts... La vraie diversité ! Les chapeaux offrent une porte d'entrée au débat, au message, aux animations..., à la rencontre. Rejoignez-nous !



### INFOS

Marianne Noël, Secrétaire régionale d'Altéo

☎ 063/21 18 48

✉ marianne.noel@mc.be

www.aperochapo.be

Des dates seront bientôt prévues en province de Luxembourg !

## TABLE RONDE POLITIQUE DE LA CSC — ARLON LE 8 DÉCEMBRE

« Les exclusions du chômage »

Depuis le 13 juin dernier, la CSC Luxembourg et son service destiné aux personnes exclues des allocations de chômage/d'insertion ont organisé plusieurs débats autour du court-métrage amateur « Exit Sally ». Ce film a été réalisé sur base de témoignages de nombreux jeunes en situation d'exclusion en Province de Luxembourg. Ces débats ont permis de faire ressortir des propositions concrètes pour l'adaptation du plan d'accompagnement des demandeurs d'emploi, en termes d'objectifs, de moyens et de mises en réseau des acteurs.



Ces propositions seront exposées aux représentants provinciaux des partis politiques lors d'une table ronde politique.

### Programme :

- 09h30 Accueil
- 10h00 Introduction et rétroactes du projet « Exit Sally »
- 10h15 Nos cinq propositions
- 10h20 Place aux témoignages
- 10h40 Tour de paroles des partis
- 11h10 2<sup>ème</sup> tour de paroles
- 11h40 Débat
- 12h00 Conclusions de Bruno Antoine, secrétaire fédéral de la CSC Luxembourg

Invitation cordiale à toutes et tous !



Dans les locaux de la CSC  
1, rue Pietro Ferrero  
6700 Arlon

### INFOS ET INSCRIPTIONS

Meryl Morel

✉ lerebond@acv-csc.be

☎ 063/24 47 69

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS – LIBRAMONT LE 18 DÉCEMBRE

Cette année, la Coordination luxembourgeoise Asile et Migrations (Coluxam) organise dans le cadre de la Journée internationale des Migrants deux activités à Libramont.

- Deux représentations du spectacle du T&J « Les Inouïs » à 16h15 et 18h15. Ce spectacle court, joué dans un semi-remorque transformé en salle de théâtre itinérant, entrecroise l'histoire de deux migrants : celle d'un Belge parti en 1960 au Canada avec celle, tragique, d'un enfant syrien mort en Méditerranée en 2015. La représentation sera suivie d'un débat.
- Un rassemblement citoyen devant la gare de Libramont à 19h15, pour dénoncer la politique menée par Théo Francken. L'occasion de discuter, autour d'un verre, de ce que la Coluxam compte entreprendre pour interpeller le monde politique sur les questions migratoires, dans le cadre des prochaines élections.



### INFOS

✉ coluxam@gmail.com

et via la page Facebook de la Coluxam

## MARDI DE L'ACTU — ARLON « DERRIÈRE LES DISCOURS »

Télé, radio, internet... Tous les jours, nous sommes inondés d'informations. Pas facile de prendre du recul dans ces conditions. Le CIEP vous propose un cycle de trois conférences pour aller voir ce qui se cache « derrière les discours ». Notre objectif : décoder les manipulations du langage en politique et découvrir les enjeux de société qu'il occulte.



MARDI 23 JANVIER

**« Gouverner par les chiffres et l'expertise, aussi neutre qu'il n'y paraît ? »**

MARDI 27 FÉVRIER

**« Le 'miracle économique allemand' : l'envers du décor »**

Exceptionnellement

JEUDI 29 MARS

**« La langue de bois en politique »**

D'un côté, des chômeurs qui deviennent des « unités », la croissance du PIB élevé en indicateur tout puissant, le pacte de stabilité européen qui oblige à ramener la dette publique à 60% du PIB et le déficit à 0,5%... De l'autre, des « experts » dont on ignore la réelle légitimité, qui font des « études » et en sortent des « recommandations » voire des « injonctions ». Tous ces éléments influencent les orientations et le contenu des politiques. Sont-ils aussi désintéressés que leur apparence technique donne à penser au premier abord ?

L'Allemagne est souvent citée en exemple au niveau européen, voire mondial, pour sa bonne santé économique. Pourtant, on entend dire ça et là que derrière les indicateurs macro-économiques, la réalité « micro-sociale » serait beaucoup moins brillante, avec des mini-jobs qui fabriquent de la précarité à tour de bras. Sous l'économie allemande qui marche sur l'eau, y a-t-il vraiment des humains qui coulent ?

Qui n'a jamais pratiqué la xyloglossie - un terme un peu pompeux pour désigner la langue de bois ? Dans un monde politique où les clivages idéologiques s'effacent, et où il importe donc de ne froisser personne pour pouvoir conquérir des parts de marché démocratiques, la xyloglossie est omniprésente. Comment ne pas tout dire ou dire à la fois tout et son contraire ? Comment esquiver les questions et, du coup, les réponses, qui fâchent ? Partons à la découverte des expressions et méthodes qui permettent de survivre dans le monde aseptisé de la communication politique.



Avec

**CORINNE GOBIN**

Politologue (ULB), co-auteure de l'article « *Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ?* »



Avec

Un conseiller « Europe » de l'Institut Émile Vandervelde.



Avec

**GILLES DAL**

Historien, humoriste, auteur de « *La xyloglossie ou l'art de noyer le poisson* ».

De 19h30 à 21h30  
Dans les locaux de la CSC  
1, rue Pietro Ferrero  
6700 Arlon

### INFOS

Jean-François Rasschaert  
☎ 063/21 87 28

✉ jf.rasschaert@mocluxembourg.be

# FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

MARIANNE NOËL

## QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ? COMMENT ÊTES-VOUS ARRIVÉE CHEZ ALTÉO ?

Je suis originaire de Verviers et assistante sociale de formation. J'ai commencé ma carrière aux Équipes rurales dans le nord de la province du Luxembourg. Mon travail consistait à mettre en place des marchés avec des agriculteurs, à faire la promotion du tourisme rural... Ensuite, j'ai travaillé dans une structure d'insertion socio-professionnelle, le Trusquin à Marche en Famenne. Il s'agissait pour moi de créer une nouvelle filière de formation pour les personnes sans emploi. J'aime me retrouver dans des structures de travail qui demandent de la créativité, de l'innovation. Au bout de plusieurs années, j'ai eu envie de changement. Suite à une annonce parue dans la presse, j'ai postulé chez Altéo que j'ai intégré en 2010. J'avais alors peu de connaissances de ce mouvement.



Altéo

Secrétaire régionale d'Altéo,  
Mouvement de personnes  
malades valides et handicapées

## POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LE MOUVEMENT ALTÉO ?

C'est un mouvement de la Mutualité chrétienne. Ce service est né il y a 12 ans du regroupement de deux structures de la mutuelle : l'AAM (Aide aux malades) et l'ACIH (Action Catholique des Invalides et des Handicapés). Lors de mon engagement, il a fallu faire un gros travail pour assurer la cohésion de l'équipe et des projets. Auparavant, les permanents étaient attachés à une locale. Actuellement, ils sont liés à des projets. Le changement de structure et de fonctionnement a mis du temps à se mettre en place. Nous sommes aujourd'hui une équipe de 12 permanents avec différents projets en cours.

Globalement, Altéo se compose d'une structure nationale et d'une représentation dans chaque région. L'arrivée d'un nouveau secrétaire il y a quelques années a permis de revoir certains de nos fonctionnements et d'innover, par exemple avec la création du magazine L'Altéomag, commun à toutes les régions. Le mouvement souhaite travailler avec davantage de cohésion entre les régions.

## POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU FONCTIONNEMENT ET DES PROJETS ACTUELS DU MOUVEMENT ?

Nous avons plusieurs secteurs d'activités. Voici quelques groupes et activités qui existent dans la province de Luxembourg.

### Les Centres de loisirs

Ces centres sont des lieux de convivialité et de rencontre qui s'organisent chaque semaine. Chaque centre est pris en mains par des bénévoles qui planifient leur programme et gèrent leur budget de manière autonome. Ils mettent en oeuvre certaines de nos valeurs fondamentales, telle l'intégration de la personne handicapée dont il s'agit de briser l'isolement.

### Groupe « Festival »

Ce groupe a souhaité mener une réflexion sur l'accessibilité des festivals musicaux pour les personnes handicapées. Le projet a évolué vers l'implication de ces personnes dans l'organisation même des festivals. L'expérience menée lors du Rock A'Grume Festival à Grumelange en mai dernier fut très concluante pour tous. La réflexion va se poursuivre au cours de cette année.

### Groupe « Sensibilisation »

Ce groupe réalise des animations sur les différents handicaps au sein de divers lieux tels des écoles, des formations d'aide-ménagères... Ces rencontres permettent la compréhension du vécu de l'autre et une meilleure approche de la différence. Des bénévoles accompagnés de personnes handicapées et encadrés par une animatrice assument et gèrent ces moments.

### Groupe « Sport »

Un employé d'Altéo travaille à mi-temps pour ce groupe. L'objectif est l'inclusion de la personne handicapée lors de stages ou dans des clubs sportifs. Cette inclusion demande un



accompagnement spécifique rendu possible grâce à la collaboration de bénévoles. Chaque année, nous organisons également plusieurs journées sportives encadrées par des étudiants éducateurs. Elle permet la rencontre, autour du sport, d'enfants issus de l'enseignement dit normal avec des enfants avec handicap, en provenance de l'enseignement spécialisé.

Altéo est également l'un des membres fondateurs de l'asbl « Joëlette sans frontière ». Cette asbl permet la location d'une « Joëlette », un fauteuil tout terrain mono-roue. Celui-ci rend possible la pratique de la randonnée pour toute personne, enfants et adultes, à mobilité réduite du fait de la myopathie, de la sclérose en plaques, de la tétraplégie... avec l'aide de deux accompagnateurs. Il s'agit d'un bel outil pour l'inclusion des personnes à mobilité réduite dans des organisations existantes et ouvertes à un large public.



Festival de Grumelange

### Groupe « Séjours »

Nous organisons des séjours en Belgique et à l'étranger. Autrefois, ces voyages étaient encadrés par nos permanents. Actuellement, ils sont pris entièrement en charge par des bénévoles. Nous sommes en réflexion sur le type d'encadrement à prévoir et sur la durée des séjours. Nous souhaitons également accompagner nos bénévoles différemment et avec plus de proximité.

Nous disposons aussi d'un service « Accompagnement Transport » pour des rendez-vous médicaux. Certaines personnes ne sont plus en capacité de se déplacer pour se rendre à ces rendez-vous dans la province ou ailleurs. Une centaine de bénévoles sont disponibles chez nous pour assurer ces missions. Dans nos bureaux, trois mi-temps s'occupent uniquement de coordonner et de gérer les offres et les demandes. Nous effectuons 7000 déplacements-missions par an.

## VOUS L'AVEZ DIT, LES BÉNÉVOLES SONT NOMBREUX À SOUTENIR LES PROJETS D'ALTÉO. POUVEZ-VOUS NOUS DIRE QUELQUES MOTS À LEUR PROPOS ?

230 volontaires nous viennent en aide. Le mouvement existe grâce à eux ! Sans leur présence, la plupart de nos activités ne pourraient pas avoir lieu. Nous devons donc nous faire connaître afin de permettre aux personnes intéressées de s'engager avec nous dans ce mouvement. Quand le volontaire se présente, un entretien a lieu avec lui pour lui expliquer ce qu'est Altéo et quelles sont ses valeurs. Nous lui faisons également signer une charte afin de bien formaliser le cadre. Ensuite, il suit une formation de base, à propos de trois aspects différents : la connaissance du mouvement, les notions d'écoute

et de communication et enfin des exercices de manutention, nécessaires pour l'accompagnement des personnes handicapées. Ces formations nous permettent aussi de connaître nos bénévoles.

Nous souhaitons mettre en place une « Intersession collective » qui nous permettra, par groupe de 10, de mieux suivre le vécu, les besoins et les difficultés rencontrées par nos bénévoles.

## DANS QUELQUES MOIS, NOUS IRONS VOTER. SELON VOTRE MOUVEMENT, Y A-T-IL DES ENJEUX À PRENDRE PARTICULIÈREMENT EN COMPTE POUR CES NOUVELLES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES ?

Depuis plusieurs années, nous travaillons à rendre les bureaux de vote accessibles pour tous. Nous souhaitons également mettre l'accent sur l'accès aux soins de santé pour les personnes handicapées et pas uniquement en termes de déplacements. Les aspects financiers et humains sont importants. Il n'est pas toujours aisé pour le personnel soignant de comprendre et d'aborder différents types de handicaps. Nous constatons aussi que la compréhension des documents à lire, à renvoyer, à compléter n'est pas toujours aisée pour certaines personnes porteuses de handicap.

# « INVESTISSEZ DANS LES PARADIS SOCIAUX »

La Sécurité sociale est la plus grande propriété sociale et collective de Belgique : elle représente à elle seule 30 % du PIB ! Grâce à elle, tous les jours, des millions de Belges s'entraident et se soutiennent pour que la vie de chacun, à tout âge de la vie, soit digne et à l'abri des risques et de l'exploitation. Nous devons tout mettre en oeuvre pour continuer à la faire grandir et non la faire régresser. L'avenir de l'humanité réside dans un investissement dans les « paradis sociaux » solidaires et justes, et non dans les paradis fiscaux, égoïstes et inégalitaires. Tel est le message de la campagne que le Ciep et les Équipes populaires ont lancée le 10 novembre dernier à Louvain-la-Neuve.

Quels sont les enjeux actuels propres à la Sécurité sociale et quelles pistes le MOC propose-t-il d'explorer pour garantir la pérennité de notre héritage à toutes et tous ?

## UN BIEN COLLECTIF MIS À MAL PAR LE POLITIQUE ET L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Malgré l'importance de ce bien collectif pour notre santé et nos emplois, l'obsession du gouvernement fédéral actuel pour les économies budgétaires et l'idéologie néolibérale dont il est le chantre le poussent à démanteler progressivement nos acquis sociaux. Toutes les branches de la Sécurité sociale font aujourd'hui les frais de choix idéologiques assimilables à de véritables offensives. La limitation des indemnités de maladies, la réduction des séjours hospitaliers, la diminution du remboursement de certains médicaments, les économies dans le domaine psychiatrique... accentuent la précarité en matière de santé d'une partie de la population. Les maladies professionnelles font elles aussi l'objet d'enjeux médico-politiques. L'exemple du burn out professionnel, première cause d'invalidité avec plus d'un tiers des cas d'invalidité, le prouve : il ne fait toujours pas partie de la liste des maladies professionnelles. La Ministre fédérale de la Santé, Maggie de Block, refuse pour le moment d'en entendre parler alors que le gouvernement contribue à créer un marché de l'emploi toujours plus concurrentiel et stressant (flexi-jobs, travail de nuit, intérimaires dans le secteur public...).

### **Toutes les branches de la Sécurité sociale font aujourd'hui les frais de choix idéologiques assimilables à de véritables offensives.**

Il est vrai que ce même gouvernement encourage la mise en place de coachs anti-stress dans les entreprises... Les chômeurs sont considérés comme des fraudeurs qu'il faut contrôler, sanctionner avant de les accompagner. Les critères qui permettent de les exclure du chômage sont de plus en plus nombreux : ils doivent montrer leur envie de travailler dans un monde où l'emploi est de plus en plus rare ! Depuis octobre 2014, les mesures en matière de pensions se succèdent, dérégulant le système actuel basé sur la solidarité, remplacée par la méritocratie et l'esprit de compétition. Le recul de l'âge de la pension, la limitation de l'accès au crédit-

temps en fin de carrière, à la pension anticipée, à la prépension et à la pension de survie et bientôt la pension à points limitent le premier pilier (la pension légale) à sa plus simple expression au profit des deuxième et troisième piliers et donc des banques et des assurances privées. Les pensions sont petit à petit privatisées. La 6e réforme de l'État a défédéralisé les allocations familiales. Ce sont désormais les communautés qui sont compétentes en la matière : quatre régimes différents vont cohabiter avec plusieurs questions en suspens : quels montants ? Faut-il privilégier certaines familles ? Jusqu'à quel âge en bénéficier ? L'universalité et la solidarité qui constituaient l'essence même des allocations familiales ont été bafouées. La suppression de ce soutien à la parentalité, très insuffisant, augmenterait la part des enfants vivant sous le seuil de pauvreté de 11 %...

### **La nouvelle économie fait elle aussi perdre des ressources importantes à la Sécurité sociale et des droits aux travailleurs/euses.**

L'obsession du Gouvernement pour la flexibilité des travailleurs touche aussi les congés payés, avec le « compte-épargne carrière » et le « don de congés entre collègues ». Ce beau geste, en apparence, réinstaure la charité entre collègues pour couvrir un besoin qui relève avant tout de la Sécurité sociale. Celle-ci avait remplacé une logique caritative par une logique de protection collective via un pot commun, donnant lieu à des droits.

La nouvelle économie (taxis Uber, distribution de repas Deliveroo...) fait elle aussi perdre des ressources importantes à la Sécurité sociale et des droits aux travailleurs/euses. Ceux qui s'engagent pour de telles entreprises le sont sous le statut d'indépendants et non de salariés, sans que cela ne leur soit toujours spécifié lors de leur engagement. En cas d'accidents de travail, voilà ces « travailleurs autonomes » non couverts par la

Sécurité sociale, suspendus aux décisions des assurances privées pour leur indemnisation éventuelle. Les partenaires sociaux sont d'avis d'adapter les statuts actuels des travailleurs/euses à l'économie de plateforme et non de créer un nouveau statut. Pourtant, le gouvernement fédéral a choisi de suivre une autre voie et de s'inspirer de ce que fait actuellement l'économie numérique. En effet, il vient de créer un nouveau statut social et fiscal, dit semi-agoral, adapté pour certains engagements dans le domaine récréatif, pour des fonctions spécifiques dans le secteur non marchand, pour les services de particulier à particulier. Pour pouvoir exercer une activité à ces conditions, il faut au moins travailler à 4/5e temps ou être pensionné, pratiquer l'activité pendant ses temps libres dans le secteur non marchand, comme

coach sportif dans un club, garde-malade de nuit, accueillante extra-scolaire... Les rémunérations ne peuvent excéder 6000 euros par an et sont entièrement exonérées fiscalement et socialement. Les partenaires sociaux ont pointé les nombreux risques que ce statut semi-agoral fait courir au monde du travail et à la Sécurité sociale : un employeur pourrait engager un travailleur à 4/5e temps en tant que salarié et sous statut semi-agoral pour le cinquième temps restant... On risque donc d'assister à une concurrence déloyale et à une inégalité de traitement entre les travailleurs, les recettes fiscales et sociales seront moindres... Le statut du travailleur salarié et celui du bénévole sont remis en question, par des voies détournées.

## « COMMENT VIVRE DANS UN MONDE SANS SÉCURITÉ SOCIALE ? »

Rendez-vous sur le site de la campagne  
[www.secuwars.be](http://www.secuwars.be).

Vous y trouverez

- \* Un jeu en ligne pour tester vos connaissances sur la Sécurité sociale
- \* Un test de personnalité
- \* Une pétition au gouvernement
- \* Des capsules vidéo



## D'AUTRES PISTES DE FINANCEMENT À EXPLORER <sup>1</sup>

On assiste donc à des retours en arrière, de plus en plus nombreux, alors que beaucoup d'idées n'ont pas encore été mises en oeuvre, par manque de contexte politique favorable. Le MOC en soutient 4 depuis plusieurs années.

### 1. Un mode de financement élargi plus favorable à l'emploi

Proposée par le MOC au début des années 90, la Cotisation Sociale Généralisée (CSG) est une cotisation affectée à la Sécurité sociale perçue sur l'ensemble des revenus, y compris les revenus financiers et immobiliers. Appliquée avant la plupart des déductions et exonérations fiscales, cette cotisation permet ainsi d'avoir une base large permettant un taux faible. Outre le financement de nouveaux besoins et du coût du vieillissement de la population, elle devait servir à compenser de nouvelles réductions de cotisations en faveur des bas salaires pour promouvoir l'emploi des moins qualifiés.

### 2. Une fiscalité plus juste

Finalement, il serait préférable de réaliser une réforme fiscale qui rétablisse plus de justice et d'affecter une partie de son

produit à la Sécurité sociale via plusieurs types de nouvelles recettes fiscales (comme dans le financement alternatif) qu'on pourrait appeler CSG. Pour l'IPP, il s'agirait d'instaurer plus d'équité entre les différents types de revenus (professionnels, financiers, immobiliers), de rétablir davantage de progressivité dans le calcul de l'impôt : notamment en limitant les déductions fiscales et en restaurant les taux de 52,5 et de 55 % sur les tranches les plus élevées de revenus. Toutefois, le rendement de ces mesures a des limites. Les revenus du capital (dividendes) sont élevés mais sont de plus en plus touchés par des actionnaires résidant à l'étranger, donc pas taxables en Belgique. Il n'y a plus eu de réévaluation de la valeur des immeubles depuis de nombreuses années et il y a un retard dans la mise en oeuvre d'une juste contribution des revenus immobiliers.

<sup>1</sup> Le texte qui suit a été publié dans l'Esperluette n°93 (août-septembre 2017), p. 9-10.



### 3. Revaloriser la cotisation sociale

De plus en plus de voix se font entendre pour vanter les mérites de la cotisation sociale et pour la maintenir à un niveau élevé. Même si le financement alternatif (TVA, accises, IPP) reste majoritairement assumé par les travailleurs, on ne peut négliger la force symbolique que représente la cotisation sociale. Il est impératif de restaurer une plus grande autonomie de la gestion paritaire de la Sécurité sociale par rapport au Gouvernement pour garantir au moins le maintien des niveaux des prestations aux assurés sociaux. Sans, pour autant, oublier que le soutien du Gouvernement reste primordial pour la viabilité du système, notamment, face au défi du vieillissement.



politiques, et risquent de ne pas suffire si l'on veut améliorer la Sécurité sociale et faire face aux défis. Pour sortir de la stagnation économique, il est donc nécessaire de restaurer une plus grande part salariale. Comment ? En réduisant la part des profits des actionnaires qui, au lieu de stimuler les investissements productifs,

alimentent des investissements purement financiers. C'est un enjeu capital auquel les gouvernements européens devraient s'atteler, de même qu'arrêter la concurrence aux plus bas coûts salariaux, au détriment de la Sécurité sociale et des services collectifs et du besoin de relance économique. Pour atteindre ces objectifs, une collaboration entre pays nécessiterait de lâcher du lest sur les salaires pour relancer leurs économies et d'opter pour la compétitivité non salariale fondée, notamment sur la qualification et l'innovation, pour faire face à la concurrence mondiale.

### 4. Augmenter les salaires

Les solutions qui précèdent rencontrent des freins, surtout

## « QUAND AVEZ-VOUS BÉNÉFICIÉ DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR LA DERNIÈRE FOIS ? »

L'équipe du Ciep et les Équipes populaires ont été à la rencontre de citoyens de notre province pour leur faire découvrir la campagne « Investissez dans les paradis sociaux ». Ils ont distribué des flyers à Arlon, Marche et Libramont et ont interrogé les personnes rencontrées sur ce qu'elles savent de la sécurité sociale.

Celle-ci semble pour beaucoup peu connue. Voici quelques réponses.

Une personne pensionnée : « Bonne question. Je ne sais pas... Ce doit être le chômage et le CPAS ».

Une jeune travailleuse : « Je n'en ai aucune idée. C'est maman qui s'occupait de tout avant. Maintenant, je travaille ».

Une maman : « Lors de ma dernière maladie, je crois ». L'animatrice du Ciep : « Je vois que vous avez un enfant. D'où proviennent les allocations familiales que vous recevez chaque mois ? ». La maman : « Je ne sais pas... ».

Un couple avec un bébé dans une poussette : « Nous savons ce qu'est la sécurité sociale, mais nous ne savons pas quand nous en avons bénéficié la dernière fois ».